Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 9

Rubrik: Mot de la présidente

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mot de la présidente

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Le monde des abeilles fascine de plus en plus de personnes. Les apicultrices et apiculteurs sont souvent sollicités pour organiser des visites au rucher avec des groupes d'adultes ou des classes d'école. Les abeilles sont imprévisibles et on ne peut donc éviter que l'une ou l'autre pique une personne.

Afin d'éviter tout malentendu et également informer les personnes de certains risques, la SAR a édité plusieurs formulaires :

- Reconnaissance des risques et décharge de responsabilité – cours
- Reconnaissance des risques et décharge de responsabilité – visite de rucher – adultes
- Reconnaissance des risques et décharge de responsabilité – visite de rucher – écoles
- Premiers soins SAR

Ces différents documents sont disponibles sur le site internet de la SAR à l'adresse suivante :

https://www.abeilles.ch/telechargements-liens/statutsreglementsformulaires.html

Je vous souhaite une bonne lecture.

Sonia Burri-Schmassmann, Présidente SAR

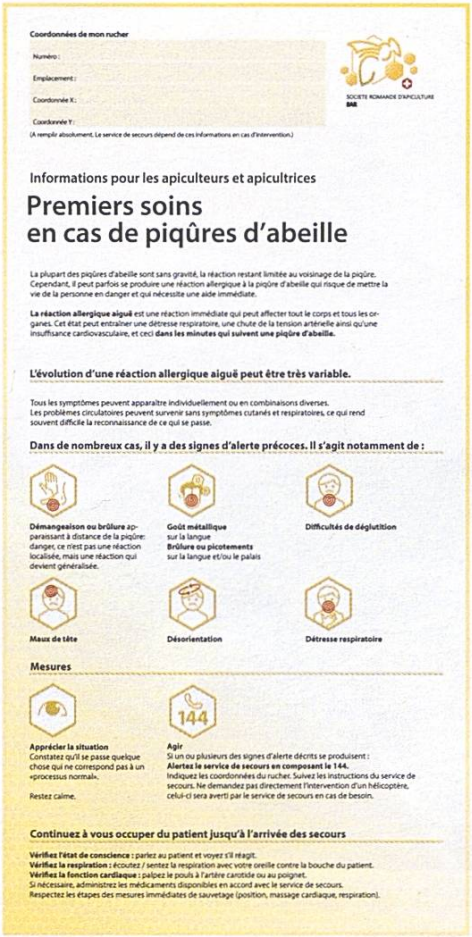

Coordonnées de mon rucher

Numéro :

Emplacement :

Coordonnée X :

Coordonnée Y :

(A remplir absolument. Le service de secours dépend de ces informations en cas d'intervention.)

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
SAR

Informations pour les apiculteurs et apicultrices

Premiers soins en cas de piqûres d'abeille

La plupart des piqûres d'abeille sont sans gravité, la réaction restant limitée au voisinage de la piqûre. Cependant, il peut parfois se produire une réaction allergique à la piqûre d'abeille qui risque de mettre la vie de la personne en danger et qui nécessite une aide immédiate.

La réaction allergique aiguë est une réaction immédiate qui peut affecter tout le corps et tous les organes. Cet état peut entraîner une détresse respiratoire, une chute de la tension artérielle ainsi qu'une insuffisance cardiovasculaire, et ceci **dans les minutes qui suivent une piqûre d'abeille.**

L'évolution d'une réaction allergique aiguë peut être très variable.

Tous les symptômes peuvent apparaître individuellement ou en combinaisons diverses.
Les problèmes circulatoires peuvent survenir sans symptômes cutanés et respiratoires, ce qui rend souvent difficile la reconnaissance de ce qui se passe.

Dans de nombreux cas, il y a des signes d'alerte précoces. Il s'agit notamment de :

Démangeaison ou brûlure apparaissant à distance de la piqûre: danger, ce n'est pas une réaction localisée, mais une réaction qui devient généralisée.

Goût métallique sur la langue
Brûlure ou picotements sur la langue et/ou le palais

Difficultés de déglutition

Maux de tête

Désorientation

Détresse respiratoire

Mesures

Apprécier la situation
Constatez qu'il se passe quelque chose qui ne correspond pas à un «processus normal».

Restez calme.

Agir
Si un ou plusieurs des signes d'alerte décrits se produisent :
Alertez le service de secours en composant le 144.
Indiquez les coordonnées du rucher. Suivez les instructions du service de secours. Ne demandez pas directement l'intervention d'un hélicoptère, celui-ci sera averti par le service de secours en cas de besoin.

Continuez à vous occuper du patient jusqu'à l'arrivée des secours

Vérifiez l'état de conscience : parlez au patient et voyez s'il réagit.
Vérifiez la respiration : écoutez / sentez la respiration avec votre oreille contre la bouche du patient.
Vérifiez la fonction cardiaque : palpez le pouls à l'artère carotide ou au poignet.
Si nécessaire, administrez les médicaments disponibles en accord avec le service de secours.
Respectez les étapes des mesures immédiates de sauvetage (position, massage cardiaque, respiration).

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
SAR

Version pour les écoles

Risques possibles lors d'une visite d'un rucher

Vous visitez en tant qu'enseignant(e) le rucher d'un apiculteur ou d'une apicultrice avec vos élèves. C'est pourquoi nous attirons votre attention sur ce qui suit :

Les abeilles sont certes des animaux détenus par l'homme, mais elles sont imprévisibles. On ne peut donc pas éviter que les abeilles piquent une personne et que le venin d'abeille entre ainsi dans le corps humain.

Selon la constitution personnelle ainsi que la vulnérabilité corporelle et mentale, une piqûre d'abeille peut causer des douleurs, des rougeurs, des enflures persistant plus ou moins longtemps, des malaises, des problèmes circulatoires et jusqu'à un évanouissement et un choc allergique. Dans des cas extrêmes, ce dernier peut entraîner la mort.

Vous êtes tenu d'informer l'apiculteur/trice si vous savez qu'un (des) enfant(s) est (sont) allergique(s) au venin d'abeille.

Les organisateurs s'efforceront de permettre un déroulement sûr et sans danger. Il est pour cela nécessaire de suivre immédiatement les consignes de l'apiculteur/trice

Décharge de responsabilité

L'apiculteur/trice _____ (prénom et nom) décline toute responsabilité au cas où un des risques mentionnés ci-dessus se produit.

L'enseignant/e s'assure que les parents de ses élèves ont été informés des risques et que les parents ou le détenteur de l'autorité parentale acceptent que leur(s) enfant(s) participe(nt) à la visite du rucher.

Prénom, nom de l'enseignant(e) _____

Lieu et date _____

Signature _____